

Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) à travers le Laboratoire de Société de Philosophie pour l’Intelligence et l’Action (So. Ph. I. A) en partenariat avec Institut des Hautes Études en Management (IHEM)



ACTES DU COLLOQUE

International de Bamako

Thème :

« DEMOCRATIE EN AFRIQUE : CRISE DE MODELE OU CRISE DE LA GOUVERNANCE. REPENSER LES FONDAMENTAUX »

Du 20 au 21 Décembre 2024

**À l’Institut des Hautes Études en Management (IHEM)
Hamdallaye ACI 2000**

Tous droits réservés

© Editions DAMBÉ

Email : editionsdambe@gmail.com

Site web : www.centrecaris.net

Tel : +22394610974 / +223 99654736

ISBN : 978-99952-945-2-6

Mise en page : Fousseyni Bagayoko

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Mali, Juillet 2025.

SOMMAIRE

Comité Scientifique.....	III
Comité d'organisation.....	IV
Présentation du colloque.....	VI
<i>GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël</i>	
L'Afrique et la démocratie : une démocratie sans la démocratie.....	1
<i>KOFFI KOUADIO FABRICE</i>	
La crise écologique à l'épreuve de la bonne gouvernance en Afrique.....	18
<i>YAO Koffi Bèkawèrè Xavier, Assanti Olivier KOUASSI</i>	
La crise de l'État en Afrique, la synonymie du déficit de la démocratie.....	32
<i>Kouamé Hyacinthe KOUAKOU</i>	
De la crise des sociétés à la crise de la démocratie en Afrique.....	50
<i>Judé SOGOBA</i>	
L'éducation citoyenne aux valeurs et aux principes de la démocratie : un gage du développement de l'Afrique noire.....	64
<i>Yao Sabin KOUADIO</i>	
Les radicalités politiques : une approche spinozienne pour la cohésion sociale et la paix.....	78
<i>Hermann Juste NADOHOU</i>	
Trahison élitiste et démocratisation de l'estime de soi : pour un retour aux valeurs.....	94
<i>Lassina BERTHÉ, Mahamadou SOGOBA</i>	
Démocratie, perspective du développement sanitaire en Afrique : cas du Mali.....	123
<i>MOTO NDONG François</i>	
Inadéquation entre les modalités d'exercice du pouvoir traditionnel fondé sur la religion, le cas du Byéri du peuple fang du Gabon, et la gouvernance démocratique en Afrique.....	137
<i>COULIBALY Aboubakar</i>	
Insécurité et crise de la démocratie en Afrique occidentale : lecture lockéenne de la révolte des peuples.....	152
<i>Francis Birame Daba SARR, Adama KONE</i>	
Éthique et discours politique face aux défis de la bonne gouvernance dans l'Afrique actuelle.....	167
<i>Konan Kouakou Gildas</i>	
Les isotopies sémiologiques du mensonge politique dans le jeu démocratique : cas de <i>l'enfant qui disparaît est une lettre d'alphabet</i> de josue guebo et <i>pages en feu</i> d'Emmanuel toh bi.....	182

ALIKHMAND Madalo	
La démocratie en crises et les transitions militaires en Afrique : quel paradigme pour la transition démocratique en question.....	197
Ibrahima KINDA, DIOMAND Aikpa Benjamin	
Le terrorisme et la déstabilisation des états africains.....	216
Emery Raoul Loba DAGAUD	
Les fondements iniques de la démocratie et les mécanismes socio-politiques pour y remédier.....	234
Zoulcoufouli ZONOU	
Discours d'ouverture du premier sommet des chefs d'état de l'alliance des états du sahel : de la rupture à l'action souverainiste.....	248
CAMARA Moussa	
Urgence démopédique et culture démocratique en Afrique.....	258
KONAN Éphraïm Koffi	
Conatus étatique et unité nationale en Afrique.....	270
Dr KOUASSI N'guessan Fidèle	
Les intellectuels africains face aux plaies de la démocratie en Afrique.....	286
DOSSO Faloukou	
Manœuvres dolosives de développement et crise de la démocratie ouest-africaine : entre radicalisation des textes, contextes et prétextes.....	303
KODIO Saidou	
La démocratie africaine a l'ère des nouvelles technologies : analyse des enjeux de la cyberdémocratie dans l'alliance des états du sahel.....	319
Fréddy LAGME	
L'universalisme démocratique et les réalités africaines, encrage crisistique de la déconfiguration organisationnelle de l'Etat.....	334
N'goth Thomas KOUASSI	
La mal gouvernance politique, un problème démocratique pour l'émergence de l'Afrique.....	350

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Président du comité scientifique :** Dr. KOUMAN Kobenan Maxime, Maître de Conférences, Philosophie, Vice-Doyen de l’UFR-SHS de l’Université Félix Houphouët-Boigny - Cocody.

- **Membres**

Prof. Idrissa Soïba TRAORÉ, Titulaire, Sciences de l’Éducation (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Prof. KOUASSI Yao Edmond, Philosophie, Titulaire (Université Alassane Ouattara de Bouaké) ;

Prof. KOUAHO Blé Marcel Silvère, Philosophie, Titulaire, (Université Alassane Ouattara de Bouaké) ;

Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Philosophie, Titulaire (Université Abdou Moumouni de Niamey) ;

Prof. Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Titulaire (Recteur de l’Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Prof. Mohamed HAIDARA, Sociologie, Titulaire (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Prof. DION Yodé Simplice, Philosophie, Titulaire, (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Prof. TAYORO Gbotta, Philosophie, Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Prof. Samba DIAKITÉ, Philosophie, Titulaire, (Université Alassane OUATTARA de Bouaké) ;

Prof. KOUASSI Kpa Raoul, Philosophie, Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr. Souleymane KEITA, Maître de Conférences, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Sigame Boubacar MAIGA, Philosophie, Maître de Conférences (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Augustin Nacouna BOMBA, Philosophie, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Drissa FOFANA, Philosophie, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Adama MARICO, Philosophie, Maître de Conférences (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr Mahmoud ABDOU, Philosophie, Maître-Assistant (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Françoise DIARRA, Philosophie, Maîtresse de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr KOUADIO Koffi Décaird, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix-Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan) ;

Dr OBOUNOU Ibrahim, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr KOUASSI Séka Georges, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr Modibo DIARRA, Lettres Modernes, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako);

Dr DOSSO Faloukou, Maître de Conférences (Université Alassane OUATTARA de Bouaké).

COMITE D'ORGANISATION

- **Président** : Dr. Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako)
- **Membres**

Dr. Badié HIMA, Philosophie, (Directeur Adjoint de la Revue Bantoue – Cameroun) ;

Dr Oumar KONÉ, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Mamadou SIDIBÉ, Lettres modernes, Maître-assistant (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Adama KONÉ, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ;

Dr. Yacouba COULIBALY, Philosophie, Maître-Assistant (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Élianane Ky, Philosophie, Maître-assistante (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Siaka KONÉ, Maître–assistant, (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr Gaoussou KAGNASSY, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. AKA Pancrace, Philosophie, Maître-assistant (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr. KOUADIO Yao Sabin, Philosophie, Assistant (Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo) ;

Dr. Missa Kouassi Innocent, Philosophie, Assistant (Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo) ;

Dr. Issa Ahamadou Hamage, Philosophie (Université Abdou Moumouni de Niamey) ;

Dr. KOFFI Brou Dieudonné, Esthétique, Maître - Assistant, INSAAC d'Abidjan ;

Dr. ASSOGBA FINHA Sènan Eve, Socio-Anthropologie, Assistante (Université d'Abomey Calavi de Bénin) ;

M. Souleymane COULIBALY, Philosophie, Doctorant (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

M. Fousseyni BAGAYOKO, Informaticien (Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques).

PRESENTATION DES ACTES DU COLLOQUE

Le colloque sur la démocratie qui s'est tenu du 20 au 21 Décembre 2024, dont le thème est « La démocratie en Afrique : crise de modèle ou crise de la gouvernance. Repenser les fondamentaux », est né de la volonté des chercheurs, que nous sommes, de participer à la recherche des solutions aux nombreuses crises que traversent les pays, notamment celles liées à la gouvernance. Il est, sans conteste aujourd’hui, que des nombreux États africains, singulièrement ceux de l’Afrique de l’Ouest, sont confrontés à des crises multiformes qui trouvent leur origine dans la gouvernance politique. Il y a une sorte de coïncidence entre les crises politiques (anté-électorales, électorales et post-électorales), les coups d’État militaires et les crises sécuritaires qui menacent l’existence de nos États dans leur forme actuelle, républicaine et moderne.

À l’initiative du **C.A.R.I.S** (Centre africain de recherche et d’innovations scientifiques), par l’entremise de son Laboratoire philosophique **So.Ph.I.A** (Société de Philosophie pour l’Intelligence et l’Action), des éminents chercheurs, venus de plusieurs pays africains, se sont penchés durant deux jours, avec des thématiques différentes, chacun selon son propre angle d’analyse, sur cette question fondamentale pour l’existence de toute société. En effet, le monde, l’Afrique dans son sillage, a connu et continue de connaître des troubles, des conflits armés, liés à la conquête et à la préservation du pouvoir par des groupes sociaux ou communautaires. Encore, aujourd’hui, certains pensent qu’il faut utiliser la force pour accéder au pouvoir politique. Alors qu’on sait, depuis très longtemps, que pour assurer la paix, entre les hommes, dans une communauté paisible, il faut trouver un moyen de transmission pacifique de pouvoir, entre des hommes libres et égaux. C’est cette équité, ce principe d’égalité et de liberté entre les hommes, qui fait de la démocratie le seul système politique capable de produire, au sein de la société, une forme d’existence sociale basée sur la justice.

La question, que l’on pourrait se poser, est si la démocratie présente de tels avantages pour les êtres humains, pour quelles raisons, est-elle en difficulté ou remise en cause par des forces sociales en Afrique ? À cette question fondamentale, les intervenants au Colloque, ont produit des analyses et des réponses diverses et variées.

À partir des analyses produites, on peut regrouper les chercheurs en trois groupes essentiellement. Au sein du premier groupe, il ressort que la démocratie est mal reçue, par les populations africaines, parce qu’elle serait perçue par elles comme un phénomène culturel étranger. Il y paraît de ces analyses que les composantes sociales africaines qui rejettent la démocratie seraient dans une sortie de rejet lié presque à un comportement xénophobe vis-à-vis

de ce qui est considéré comme non-africain. Est-ce là un comportement rationnel que de rejeter une chose parce qu'elle n'est pas notre, sans juger de son avantage pour les individus et les sociétés africaines ?

Quant au deuxième groupe des chercheurs, il ressort de leurs analyses que c'est la démocratie qui est mal comprise et mal reçue par les Africains. L'une des raisons essentielles de ce dégoût pour la chose politique est la mauvaise expérience qu'ils ont vécue à cause des dirigeants politiques. En cela, les comportements des dirigeants issus de l'avènement de la démocratie n'ont pas permis d'instaurer un climat permettant l'acceptation et l'assimilation des règles démocratiques. On a souvent connu les scandales financiers liés à la corruption des dirigeants, les tripatouillages des urnes, les changements constitutionnels arbitraires et taillés sur mesure et bien d'autres mauvais comportements individuels ou des groupes d'individus, que les plus sceptiques, au sein de la population, assimilent à l'ère démocratique. Mais, est-ce vraiment une raison de se décourager vis-à-vis de la gouvernance démocratique ou de la politique parce qu'on trouve, au sein des hommes et des politiques, des personnes corrompues ou de moralité douteuse ? Nous pensons que non. Qu'il serait plutôt favorable de chercher à améliorer la gouvernance, en apportant des réformes, au sein des institutions et des lois, qui pourraient lutter contre les dérives des gouvernants.

Un dernier groupe, parmi les chercheurs, estime que les crises actuelles de la gouvernance sont moins un rejet de la démocratie, par les populations africaines, que des difficultés qui s'avèreraient être normales dans tout processus d'apprentissage. Au lieu de dire que nous sommes en démocratie, nous devrions plutôt dire que nos pays sont dans une phase de démocratisation ou de consolidation du processus démocratique, surtout quand on sait que les autres pays démocratiques du monde ont des expériences accumulées pendant des siècles. Pour consolider la démocratie, il faut donc continuer à sensibiliser et à éduquer les populations. Nous pensons que cette dernière attitude serait la plus réaliste et la plus rationnelle de toutes, quand on sait que l'humanité a déjà expérimenté toutes les formes de gouvernance possibles et que la démocratie paraît être la moins mauvaise de toutes. Il s'agirait donc, sans tomber dans l'idéalisation de la démocratie, de faire en sorte que nos comportements et notre gouvernance se rapprochent chaque jour davantage de ses principes et de ses valeurs.

En tout état de cause, nous pensons que ce Colloque a atteint les objectifs qu'il s'est lui-même assigné, dont le principal est justement de se pencher sur la question de la gouvernance démocratique et d'apporter, par des réflexions des spécialistes, les voies et les moyens par lesquels on peut apporter des réponses aux multiples crises que nos États connaissent

actuellement. C'est cela qui est fondamentalement le rôle de tout intellectuel : apporter ses analyses critiques dans le sens de l'amélioration du quotidien des populations avec lesquelles il vit. Comme le dit Socrate, chacun de nous doit remplir la tâche qui lui est assignée par la vie et par la société. S'y dérober serait une trahison. Et, nous pensons que les chercheurs ont bien assumé leur rôle lors de ce Colloque. Quitte aux dirigeants de s'y ressourcer et d'en faire bon usage.

Dr Mahmoud ABDOU

*Enseignant-chercheur, ENSup de Bamako
Directeur du Centre CARIS &
de Laboratoire SOPHIA*

LA DÉMOCRATIE AFRICAINE A L'ÈRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES : ANALYSE DES ENJEUX DE LA CYBERDÉMOCRATIE DANS L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL

KODIO Saidou

Doctorant en philosophie à l'Université Paris 12 (Paris Est Créteil)
kodiosaidou7@gmail.com

Résumé

Cet article analyse les nouvelles expériences cyberdémocratiques récentes dans les trois pays de l'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina et Niger), une région africaine où la démocratie peine à s'établir comme système politique depuis 1991. Nous y démontrons que la cyberdémocratie suscite de l'espoir dans la pratique démocratique de l'AES dans la mesure où les citoyens s'informent davantage via les réseaux sociaux et commencent à s'intéresser à la vie politique de leur État. Ce qui est une des conditions sine qua non, nous semble-t-il, pour bâtir une démocratie stable. Toutefois, bien qu'elle favorise la construction des bases d'une vraie démocratie par la facilitation d'accès à l'information et l'instruction des citoyens, la cyberdémocratie ouvre un espace public dans lequel les peuples sont de plus en plus exposés à la manipulation et à la désinformation dans les pays de l'Alliance des États du Sahel.

Mots-clés : Alliance des États du Sahel, Cyberdémocratie, Démocratie, Nouvelles technologies,

Abstract

This article analyzes recent new cyberdemocratic experiences in the three countries of the Alliance of Sahel States (Mali, Niger and Burkina), an African region where democracy has struggled to establish itself as a political system since 1991. We demonstrate that cyberdemocracy arouses hope in the democratic practice of the AES countries to the extent that citizens become more informed via social networks and begin to take an interest in the political life of their state. Which is one of the sine qua non conditions, it seems to us, for building a true democracy. However, although it promotes the construction of the foundations of a true democracy by facilitating access to information and the education of citizens, cyberdemocracy opens a public space in which people are increasingly exposed to manipulation and disinformation in the countries of the Alliance of Sahel States.

Keywords: New technologies, democracy, cyber-democracy, Alliance of Sahel States

Introduction

Le progrès des technologies bouleverse la quasi-totalité des activités humaines et favorise, en conséquence, l'apparition de néologismes chez les penseurs afin d'appréhender les nouveaux phénomènes et rapports sociaux qu'ils génèrent. La pratique démocratique ne fait pas exception à cette révolution, car l'internet et les réseaux sociaux ont significativement changé la politique en Afrique, en général, et dans les pays de l'Alliance des États du Sahel, en particulier. Au Mali, par exemple, les enquêtes menées par K. Dembélé et ses coéquipiers (2024, p. 12) montrent qu'« environ 70% des utilisateurs, principalement sur Facebook et WhatsApp, ont participé à des mouvements sociaux et politiques. Ces plateformes ont joué un rôle crucial, avec 80% des manifestations de 2020 et 2021 coordonnées ou renforcées via ces réseaux. Cette proportion est ramenée, à 100%, quand il s'agit d'activités politiques, comme les congrès, meetings ou autres rassemblements d'envergure ». La participation aux activités démocratiques des citoyens à travers l'internet et les réseaux sociaux est appréhendée, depuis les années 2000, par Pierre Levy à travers le concept de *cyberdémocratie*.

Cette cyberdémocratie change la donne de la pratique démocratique au Mali, au Burkina et au Niger en termes de participation citoyenne aux activités politiques, de réactivité des peuples aux décisions politiques et de la gouvernance. Au Mali, par exemple, les études d'Etienne Fakaba Sissoko en 2023, universitaire malien, ont montré que les réseaux sociaux ont largement contribué, en termes de fabrique d'opinions publiques, de baromètre de gouvernance et d'organisations de manifestations, à la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keita en 2020. Au Burkina Faso, selon l'analyse de L. Yaméogo (2020, p.12), la chute du régime de Blaise Compaoré en 2014, régime qui dura 27 ans, était en partie liée à « la création et animation des comptes Facebook et des blogues pour demander le départ de Compaoré ». L'Internet et les réseaux contribuent à l'avènement de grands moments de la vie politique de leurs États du fait qu'ils sont informés en temps réel. Partant de ce constat, on peut admettre, à première vue, que la cyberdémocratie présente des atouts, car elle favorise l'appropriation de la parole par tous et fait du peuple le surveillant et le juge des dirigeants.

Toutefois, de nombreuses recherches récentes sur les conséquences des usages des réseaux sociaux exigent un regard nuancé sur la cyberdémocratie. Par exemple, dans leur recherche de terrain, A. Dembélé et ses coéquipiers (2024, p. 277) ont montré que « 75% des jeunes au Mali utilisent les réseaux sociaux pour s'informer et participer aux débats politiques. Sur le front de la désinformation et de la manipulation médiatique, environ 95% des utilisateurs

des réseaux sociaux ont rencontré des fausses nouvelles ou de la désinformation, en particulier pendant les crises politiques ». Mieux, le 12 Août 2023, le journal *Jeune Afrique*, face à la stratégie communicationnelle sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp) que le général Tiani, militaire putschiste du Niger, a mis en place pour s'installer au pouvoir, se donnait comme titre : « Au Niger, fake news et armes de désinformation massive¹ ». Ces informations montrent, en effet, que, si l'internet et les réseaux sociaux favorisent une mobilisation citoyenne autour de la vie politique, ce qui est d'ailleurs nécessaire pour une amélioration de la pratique démocratique, ils sont aussi porteurs de conséquences comme la désinformation et la manipulation des citoyens, qui ne sont pas suffisamment formés aux possibilités des outils numériques.

Les objectifs de cet article sont d'analyser les atouts et les inconvénients de la cyberdémocratie dans l'AES. Il se déroulera en deux volets. Dans le premier, nous établirons le bilan sombre de la pratique démocratique dans ces trois pays et examinerons quelques causes de la faillite des régimes démocratiques des décennies qui ont précédé la cyberdémocratie. Parmi elles, nous nous intéresserons au non-accès à l'information des citoyens, au manque de sentiment de redevabilité et à la non-transparence de la gestion des affaires publiques des dirigeants et, enfin, au manque de participation citoyenne et d'innovation politique chez les jeunes. Dans le deuxième volet, nous analyserons comment l'ère de l'internet et des réseaux sociaux résout les problèmes cités précédemment, et les nouveaux défis qui en découlent tels que la propagande et la désinformation.

1. Démocratie bananière : état des lieux et analyse des causes

1.1. Bilan de la pratique démocratique des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) : Mali, Burkina et Niger

« La démocratie bananière, pour les républiques bananières », chantait le célèbre reggaeman ivoirien Alpha Blondy en 1998, pour attirer l'attention de la particularité de la démocratie en Afrique. Des républiques et des démocraties caractérisées par l'instabilité politique, les coups d'État, et les crises économiques de manière récurrente. Le pouvoir politique est entre les mains d'une minorité ou d'un clan familial qui l'exerce avec une main de fer et transforme le trésor public en patrimoine familial. Un autre clan mécontent se forme et perpétre un coup de force. Ainsi, on assiste à un cycle de coups d'État et d'instabilité politique, face auxquels les citoyens

¹ <https://www.jeuneafrique.com/1472866/politique/au-niger-fake-news-et-armes-de-desinformation-massive/>

ne sont que des spectateurs. Quant à l'instabilité économique, elle est liée, diront certains penseurs comme A. Traoré (2002), à l'inexistence des industries de transformation des ressources naturelles et l'exportation de celles-ci à l'étranger. Pour s'en convaincre, faisons, en ce qui nous concerne dans cet article, le bilan démocratique des trois pays de l'AES de 1991 jusqu'à nos jours.

D'abord le Mali : il accédé à l'indépendance en 1960 avec à sa tête le président Modibo Keita qui, en 1968, subit un coup d'État du lieutenant Moussa Traoré ; le militaire dirigea le pouvoir jusqu'au 26 mars 1991, date à laquelle il a, lui aussi, subi un coup d'État venant de son garde du corps, le capitaine Moussa Traoré, fortement appuyé par des mouvements de différentes associations politiques civiles et étudiantes. 1991 est enregistré comme la date de l'événement de la démocratie au Mali, car la chute du régime du dictateur, Moussa Traoré, se soldera par l'organisation d'une conférence nationale, après laquelle l'organisation des élections démocratiques à suffrage universel a eu lieu en 1992. Malheureusement, de 1992 jusqu'à nos jours, un seul président a pu terminer son mandat démocratique : Alpha Oumar Konaré (1992-2001). En termes de record de coups d'État, le Mali affiche quatre coups d'État dont trois dans l'ère démocratique (2012, 2020, 2021), et un dans l'ère du régime autoritaire (1968)². Au défi de la stabilité des régimes politiques, s'ajoute celui de la transparence de la gestion des affaires publiques. Par exemple, selon le rapport publié en 2024 de *Transparency International*³, organisme indépendant et observateur de la transparence dans la gestion des affaires publiques dans le monde entier, le Mali se classe au 136e rang sur 180 pays avec un score de 28 sur 100 ; cette note révèle le niveau élevé de la corruption, qui très souvent provoque des manifestations populaires qui finissent par des coups d'État. En termes de participation des peuples à l'action politique, le Mali fournit moins d'effort. Par exemple, lors des élections présidentielles en 2007, sur 20.000.000 d'habitants, 8.460.000 se sont inscrits sur la liste électorale parmi lesquels 2.763.339⁴ ont voté, ce qui montre le désintérêt du peuple à l'égard des actions politiques.

Quant au Burkina Fasso (ancienne Haute Volta), il accède à l'indépendance en 1960 et devient un Etat démocratique en 1991 comme la plupart des pays d'Afrique. De son accession à l'indépendance, en 1960, à l'avènement de la démocratie en 1991, il n'a connu que la

² Ces informations sur l'histoire sont recueillies sur le site officiel Archives du Mali :

<https://archivesmali.gouv.ml/dnam/>

³ https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2020/01/2019_CPI_Report_FR.pdf

⁴ Chiffres officiels consultables sur le site du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation : <https://demarchesadministratives.gouv.ml>

succession de régimes autoritaires qui se sont effondrés l'un après l'autre à la suite des coups d'Etat. En janvier 1966, le président Maurice Yaméogo, premier président du Burkina Faso, est renversé par un coup d'État militaire dirigé par le lieutenant-colonel Sangoulé Lamizana. Le 25 novembre 1980, le président Sangoulé Lamizana est renversé à son tour par un coup d'État militaire mené par le colonel Saye Zerbo. Le 7 novembre 1982, Saye Zerbo est à son tour renversé par un coup d'État dirigé par le commandant Jean-Baptiste Ouédraogo et le Conseil pour le salut du peuple (CSP). Le 4 août 1983, Jean-Baptiste Ouédraogo est renversé par le capitaine Thomas Sankara. Le 15 octobre 1987, ce dernier est assassiné et Blaise Compaoré arrive au pouvoir. En 1991, il s'est fait élire démocratiquement. Il instaura un système démocratique panaché d'autoritarisme qui durera vingt-sept ans. Son pouvoir chuta le 31 octobre 2014. Depuis cette date jusqu'à nos jours, ce pays ne connaîtra qu'un président élu démocratiquement et qui a fini son premier mandat : Marc Rock Christian Kaboré (2015-2020). Durant son deuxième mandat, ce dernier perd le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat mené par le colonel Paul Henri Sandaogo Damiba le 24 janvier 2022 et qui a été, à son tour, renversé par les armes le 30 septembre 2022 par le capitaine Ibrahim Traoré qui, malgré de nombreuses tentatives de coup d'Etat, tient le pouvoir jusqu'à nos jours⁵. En 64 ans d'indépendance et 34 ans sous régime démocratique, le Burkina affiche un record de neuf coups d'États et se classe, selon le rapport publié en 2023 de Transparency International, 83ème pays le plus corrompu du monde avec un score de 41 sur 100.

Le Niger a accédé à l'indépendance en août 1960. L'instauration du régime démocratique a commencé en 1991 et devient effective en 1993 avec l'élection du premier président démocratique, Mahamane Ousmane, en 1993. De son indépendance à nos jours, un seul président a pu accomplir un mandat démocratique complet et transférer pacifiquement le pouvoir à son successeur : Mahamadou Issoufou. Élu en 2011, il a été réélu en 2016 et a terminé son second mandat en 2021. Il a ensuite cédé le pouvoir à Mohamed Bazoum élu démocratiquement en 2021, marquant ainsi la première transition pacifique entre deux présidents élus dans l'histoire du Niger. Cependant, Mohamed Bazoum a été renversé par un coup d'État militaire en juillet 2023. À l'instar du Mali et du Burkina, le Niger traverse plusieurs défis démocratiques, car depuis son indépendance en 1960 jusqu'à nos jours, il

⁵ Des informations recueillies sur le site officiel, archves du Burkina :
<https://www.servicepublic.gov.bf/contact/centre-national-des-archives-cna>

connait cinq coups d'État⁶. En termes de transparence dans la gestion des affaires publiques, sur 180 pays évalués, il occupe la 125^{ème} place. En effet, cette description de l'historique des coups d'États nous permet d'établir comme communs pour ces trois pays : l'instabilité des régimes démocratiques, la corruption, l'insouciance des dirigeants, le manque d'État de droit et le désintérêt de la grande majorité du peuple à l'égard de la chose politique et publique. Ce qui va nous amener à analyser les causes profondes des défis d'un État démocratique stable.

1.2. Analyse de quelques causes des défis démocratiques

Les causes des difficultés des pays africains en général, et des trois pays de la Confédération des États du Sahel en particulier, pour construire des États stables et prospères demeurent toujours des sujets de recherche pour les universitaires, notamment africains. Parmi les causes mises en avant, et qui d'ailleurs consolent bien la conscience de certains africains, nous pouvons analyser, d'abord, l'impact de la colonisation qu'on peut entrevoir déjà sous la plume des premiers intellectuels africains des années 60 et 70. Par exemple, A. Césaire (1955, p. 7) écrivait :

On me parle de progrès, de réalisations, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes. Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer.

En plaçant ces écrits de son contexte historique, celui de la lutte des noirs pour l'émancipation et la quête de l'indépendance de leurs États vis-à-vis des coloniseurs occidentaux, nous pouvons supposer que Césaire répond à certains Européens comme Jules Ferry (1832-1893), l'homme politique français, qui scandait la mission civilisatrice des Noirs à travers la colonisation : « Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures [...] elles ont le devoir de les civiliser⁷ ». Quoique les conséquences du colonialisme sont analysées depuis des décennies antérieures par Aimé Césaire, elles continuent jusque-là, selon certains penseurs africains comme Mamadou Konaté, montrer ses effets dans le subconscient des africains telle une maladie héréditaire. Ce dernier écrivait (2010, p.50) : « Le Noir africain d'aujourd'hui est

⁶ Des données regroupées à partir des informations disponibles sur Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Coup_d%27Etat_de_2023_au_Niger#:~:text=Le%20coup%20d'Etat%20de,l'assaut%20pour%20d%C3%A9livrer%20Bazoum.

⁷ Extrait de l'argumentaire prononcé le 28 juillet 1885 devant l'Assemblée nationale française par Jules Ferry, propos disponible sur le site de l'Assemblée nationale : <https://www2.assemblee-nationale.fr/dcouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>

le produit des sociétés traumatisées par leur histoire récente », histoire de la faiblesse et du désemparement. Cette annihilation de l'Homme noir du fait du colonialisme a, d'abord, comme conséquences : la perte de confiance en soi et les discours de certains leaders d'opinions et politiques d'aujourd'hui qui jugent inadéquates pour les Africains les cultures ou valeurs positives qui viendraient de la part du colonisateur dès lors qu'ils rencontrent des difficultés à les assimiler. Par exemple, Mamadi Doumbia, chef de la transition autoproclamé, arguait devant la tribune des Nations-Unies, le 21 septembre 2023, que : « L'Afrique souffre d'un modèle de gouvernance (démocratique) qui nous a été imposé, un modèle certes bon et efficace pour l'Occident, qui l'a conçu au fil de son histoire, mais qui a du mal à passer et à s'adapter à notre réalité. La greffe du modèle démocratique insidieusement, savamment imposé (...) n'a pas pris⁸ ».

Outre les effets négatifs du colonialisme à la construction des États modernes adossés aux cultures africaines, certains penseurs mettent en avant la théorie d'un complot du néocolonialisme économique, orchestré par l'Occident, consistant à maintenir dans la dépendance et la pauvreté les anciennes colonies à travers l'endettement ou des conditionnalités imposées pour l'aide au développement. Tels ont été, par exemple, les arguments développés par Aminata Dramane Traore, notamment dans son ouvrage « Le viol de l'imaginaire », dans lequel, elle fait une critique sévère contre la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMS), pour avoir imposé des politiques économiques destructrices aux pays africains lors du programme d'ajustement structurel des années 80 et 90. Car l'ajustement structurel a entraîné trois conséquences selon ses analyses : la privatisation des services publics essentiels (éducation, santé, transport), la dépendance accrue aux exportations de matières premières au détriment du développement local et la paupérisation des populations africaines, en particulier les agriculteurs et les travailleurs du secteur public. Les pays africains sont dépossédés et leurs indépendances sont hypothéquées : « Nous sommes indépendants en théorie, mais en réalité, les décisions qui concernent notre avenir sont prises ailleurs, dans les bureaux du FMI et de la Banque mondiale » (A. Traoré, 2022, p. 40).

⁸ Extrait du propos de Mamadi Doumbia, chef de la transition du pouvoir en Guinée Conacry, tenu lors de la 78^e Assemblée générale des Nations Unies, consultable en ligne :

<https://guineelive.com/2023/09/21/assemblee-generale-des-nations-unies-voici-lintegralite-du-discours-du-colonel-mamadi-doumbouya/>

Ces deux raisons que nous venons d’analyser – conséquences de la colonisation et complot économique – peuvent expliquer en partie les crises économiques et politiques qui, parfois, entraînent des coups d’État. Mais leur surévaluation camoufle, nous semble-t-il, les deux grands facteurs internes, à savoir : l’inconscience généralisée des dirigeants entraînant la dilapidation des deniers publics, d’une part ; et d’autre part l’inculture généralisée du fonctionnement de l’État démocratique et de la respublica par les citoyens, qui cause leur manque de participation à l’action et à la surveillance de la gestion des affaires publiques des dirigeants. Ces deux causes retardent les pays d’Afrique en général, et les trois pays de la Confédération des États du Sahel en particulier, dans leur processus de construction de régimes démocratiques stables et prospères. Pour les illustrer, analysons une pratique récurrente qui se fait lors des élections, qu’elles soient présidentielles, législatives ou municipales, appelée généralement « marchandisation du vote » ou « achat des consciences ». Elle consiste, en effet, pour les candidats aux élections, à distribuer à leurs potentiels électeurs des petits billets lors des campagnes. C’est une pratique qui se fait autant dans les capitales où les électeurs sont censés connaître l’enjeu du vote, que dans les villages où les populations, en grande partie, ne connaissent pas le moindre fonctionnement de leur État. Les bénéficiaires de ces billets pensent réellement, comme l’écrivait Sidi Ahmed⁹, « qu’ils récupèrent leurs parts du dernier public qui leur a été confisqué ». Ne serait-ce que par cette assertion, on peut déduire la vision du vote erroné des électeurs, et déterminer aussi le comportement qu’aura l’élu une fois qu’il arriver au pouvoir.

Le vote, en effet, qui doit être un engagement politique et un choix réfléchi à partir des projets de sociétés du candidat pour l’électeur, devient une sorte de deal à travers lequel les candidats et les électeurs partagent les richesses de l’État. Plusieurs autres pratiques qui se font lors des élections, tels que le vote sous fond ethnique (motivé par la proximité ethnique), peuvent nous permettre de mesurer l’ignorance d’une masse importante de la population de certains pays africains, qui entrave la construction d’un État sérieux. L’inculture démocratique des citoyens peut aussi expliquer, en grande partie, le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques des dirigeants, mais aussi leur manque de sentiment de redevabilité

⁹ Sidi Ahmed est un journaliste sur la plateforme numérique malien appelé : Benbere. Il écrit ce passage après un micro-trottoir sur les élections au Mali, passage consultable en ligne : <https://benbere.org/auteur/sidiahmeds/>

envers les citoyens ; car, l'élu, à ses propres yeux, s'est installé au pouvoir grâce à ses capacités financières et doit, en conséquence, considérer la chose publique comme un patrimoine familial.

Ces facteurs incompatibles à la construction d'États de respublica trouvent leurs origines, nous semble-t-il, à des pratiques du pouvoir monarchique traditionnelles dont la conscience populaire africaine n'est pas parvenue à se passer par manque d'instruction populaire. Le pouvoir des rois, qu'ils soient africains ou non, se gèrait sans que les sujets aient grand-chose à imposer. Or, la démocratie est un système politique dans lequel le pouvoir est exercé au nom du peuple, car ce dernier mandate son pouvoir afin qu'il soit exercé pour la satisfaction de ses préoccupations. Le passage des régimes autoritaires à la démocratie, exige, à cet effet, l'éducation et l'instruction du peuple ; toutes deux sont les piliers de la démocratie, que les penseurs de celle-ci, tels que Condorcet, ont recommandés depuis longtemps. Condorcet (1994, p.19) disait, depuis le XVIII^e siècle, que « c'est dans le gouvernement démocratique que l'éducation est nécessaire ». L'éducation et l'instruction sont des instruments qui permettent au peuple de revendiquer leurs droits selon les règles de l'art. Or, selon le rapport de l'UNESCO¹⁰ publié en 2018, les trois pays de la Confédération des États du Sahel sont parmi les pays d'Afrique dont les populations ont le moins accès à l'école, lieu par excellence où on forme les citoyens à la capacité réflexive et à l'éveil de la conscience populaire pour l'épanouissement personnel et la construction d'une nation et d'un État moderne. Si la démocratie, comme le disait Abraham Lincoln, est un « pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple », il est alors impérieux que ce peuple sache en toute clairvoyance ce qu'il veut et ce qu'il exige de ses dirigeants. Comment alors, l'avènement de l'internet et les réseaux sociaux pourraient être, en complémentarité avec l'école classique, des instruments par lesquels les citoyens des trois pays de la Confédération des États du Sahel pourront s'informer, s'instruire et consolider leur démocratie ?

2. La cyberdémocratie : avantages et enjeux

2.1. L'accès à l'information et la mobilisation citoyenne comme avantages de la cyberdémocratie

John Stuart Mill (1990, p. 88) écrivait que « *la liberté d'opinion est une condition nécessaire du progrès intellectuel et social* ». Ce qui est vrai dans la mesure où la liberté d'opinion ouvre

¹⁰ <https://uis.unesco.org/fr/topic/education-en-afrique>

à des critiques qui apportent de l'amélioration et de l'innovation. Toutefois, pour qu'il y ait une opinion publique en politique, il faut préalablement deux conditions : une interconnexion des personnes au milieu de laquelle se forge l'opinion publique ; et des outils qui la propagent. Or, le milieu de vie de la plupart des citoyens en Afrique ne favorisait pas l'émergence des opinions et de la conscience nationales, car le mode de vie sédentaire en petits villages isolés, le manque de culture de lecture et d'infrastructures routières qui auraient pu faciliter la liaison entre les communautés, font que la plupart des citoyens étaient dans une sorte de caverne platonicienne, ne sachant donc pas ce qui se passe et ce qui se discute dans leur propre pays. On pourra nous objecter en disant qu'au moins, il y a des télévisions et des radios nationales. Ce qui est vrai ; mais, elles ne sont limitées qu'à leur rôle informationnel dans des pays où, d'ailleurs, très peu ont accès à l'électricité et surtout, rappelons-le, elles sont, comme le titrait Serge Halimi (2005) « les nouveaux chiens de gardes » du pouvoir en place. L'outil permettant la fabrique de l'opinion a longtemps manqué dans la plupart des pays africains, notamment dans les pays de la Confédération des États du Sahel.

Mais, grâce à l'internet et aux réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp), on constate aujourd'hui des opinions publiques qui se forgent instantanément sur chaque geste politique gouvernemental. Les communicateurs sur les réseaux sociaux se multiplient ; les jeunes sont permanemment connectés pour avoir les actualités politiques de leurs pays, mais aussi celles des pays qui leur sont très éloignés comme ceux d'Europe. L'ouverture au monde des jeunes africains, et surtout leur prise de connaissance du fonctionnement des régimes démocratiques avancés comme ceux d'occident (très souvent jalonnés de revendications et de manifestations populaires permanentes) grâce aux réseaux sociaux, participent considérablement à l'éveil des consciences. Cet éveil contribue, à son tour, à un double changement fondamental dans la mentalité d'une grande partie des citoyens qui, depuis des siècles, sont imprégnés d'une vision théocratique du pouvoir. Nous saisissons cette vision théocratique à partir du dicton très répandu en Afrique : « c'est Dieu qui donne le pouvoir à qui il veut ». En effet, le premier avantage du changement de mentalité est l'obsolescence de la perception théocratique du pouvoir au profit de la vision démocratique, car l'expression : « nous t'avons donné le pouvoir » à l'endroit des maires, des députés et des présidents, se fait entendre de plus en plus lors des manifestations politiques et sur les réseaux sociaux. Par exemple, lors du premier rassemblement politique du M5RFP du 5 juin 2020, Imam Mahmoud Dicko, choisi autorité politique et morale dudit mouvement, laçait ses propos sur la scène : « vous et moi resterons ici à la place de l'indépendance et nos émissaires iront remettre la lettre de démission au président

de la République. C'est le peuple qui l'a élu et c'est le même peuple qui demande son départ¹¹. Cette révolution de la perception, au sens copernicien, du pouvoir dans la conscience populaire fait que les citoyens sont prompts à la critique du pouvoir et à la réclamation de leurs droits. Ces nouvelles attitudes présentent deux avantages majeurs qui constituent, nous semble-t-il, le socle de toute démocratie naissante.

Dans son article intitulé « Citoyenneté numérique dans la transition malienne depuis 2020 », qui a d'ailleurs inspiré notre analyse sur ce sujet, Issa Fofana (2023) écrivait ceci : « La citoyenneté numérique est devenue une question centrale (...). Les citoyens sont de plus en plus engagés dans l'espace numérique au sein duquel, ils cherchent à faire entendre leur voix. (...). Le numérique, un espace où ils s'approprient la demande et encouragent le changement dans le système de gouvernance ». Une innovation, comme premier avantage, est sous-entendue dans ce passage : il s'agit de la démocratie participative, qui répare les crises de confiance qui ont jalonné l'histoire de la démocratie représentative dans la plupart des pays africains et notamment dans les trois pays de l'AES. La démocratie représentative fonctionne par le principe d'élections de quelques personnes qui doivent représenter les populations d'une circonscription dans des instances de décisions ; c'est le cas, par exemple, pour les députés. Dans ce type de démocratie, la crise de confiance est permanente et s'explique par le fait que l'élu semble représenter plus ses intérêts que ceux de la population de sa circonscription une fois élu. La démocratie participative que promeut la cyberdémocratie ne constitue pas une alternative à la représentativité, mais consiste, pour les citoyens, à rester en permanence en contact avec les autorités et à influencer significativement leurs décisions politiques.

Le deuxième avantage majeur, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, est la capacité de mobilisation d'une importante foule pour dénoncer l'injustice sociale ou la corruption au sommet de l'État. Par exemple, parmi des raisons de mauvaise gouvernance¹² qui ont été l'objet de la mobilisation d'une importante foule et ont coûté le fauteuil présidentiel à l'ancien président élu du Mali (Ibrahim Boubacar Keita) figurait l'un des plus grands scandales financiers de l'histoire du pays. A cause de la dégradation de l'insécurité depuis 2012,

¹¹ Extrait du discours disponible sur : <https://www.afled.org/wp-content/uploads/2015/07/Magazine-FL-004-Aout2020.pdf>

¹² L'expression mauvaise gouvernance a été prononcée par plusieurs acteurs politiques et religieux qui ont tenu le meeting politique dans la capitale malienne dont l'une des figures emblématiques Imam Mahmoud Dicko : « Il y a un malaise dans le pays, une mauvaise gouvernance, une corruption à ciel ouvert », discours disponible sur le lien : https://sanslimitesn.com/imam-mahmoud-dicko-il-y-a-un-malaise-dans-le-pays-une-mauvaise-gouvernance-une-corruption-a-ciel-ouvert/?utm_source=chatgpt.com

l’Assemblée nationale du Mali a adopté, en 2015, la Loi d’Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui prévoyait de mobiliser plus de 1200 milliards de FCFA (plus de 1,8 milliards d’euros) pour moderniser l’armée dans une durée de cinq ans¹³. En 2020, plusieurs rapports du Fonds monétaire international (FMI) et du bureau du vérificateur général du Mali ont révélé des surfacturations et des détournements dans l’achat des équipements militaires¹⁴. L’écho de ce scandale a fait un tollé sur l’espace numérique malien (Facebook, WhatsApp, etc.) ; et peu après, une gigantesque manifestation a été organisée pour exiger la démission du président. On peut comprendre par-là, comment la cyberdémocratie participe à la lutte contre la corruption et favorise la transparence de la gestion des affaires publiques. Toutefois, la cyberdémocratie qui met au cœur la communauté numérique n’est pas sans conséquence.

2.2. La manipulation et la désinformation comme inconvénients de la cyberdémocratie

Si la cyberdémocratie nourrit de l’espoir dans la diffusion des informations et de l’instruction des citoyens pour la construction d’États démocratiques solides en Afrique, ses conséquences inhérentes telles que la désinformation et la manipulation de l’opinion publique à des fins politiques relativisent ses atouts, surtout dans les trois pays de l’Alliance des États du Sahel (Burkina, Mali et Niger) où l’on constate l’anéantissement de principes démocratiques. Car, rappelons-le, les militaires putschistes qui détiennent les pouvoirs au Mali, au Burkina et au Niger affichent une certaine ligne politique et idéologique souverainiste tout en reléguant au deuxième plan voire en bafouant les règles du jeu des institutions démocratiques ; ils instaurent, à bien des égards, des régimes autoritaires qu’ils parviennent, jusqu’à nos jours, à faire accepter à l’opinion publique par le biais des influenceurs sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp) qui font de la propagande et de la désinformation. Au Mali, par exemple, contre le rappel à l’ordre démocratique qui a été exigé par la communauté sous régionale CEDEAO (Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest) et la communauté internationale, le 11 janvier 2022, le putschiste Assimi Goita, président de la tradition, appela les citoyens à une mobilisation populaire dans un discours qui avançait d’autres raisons des sanctions que les refus de l’organisation des élections¹⁵. Sur les réseaux sociaux, la campagne pour la

¹³ Assemblée nationale du Mali, Loi n°2015-008 du 05 mars 2015 portant loi d’orientation et de programmation militaire pour les années 2015-2019, 19 février 2015)

¹⁴ Cf, <https://maliactu.net/mali-delinquence-financiere-ou-vont-les-fonds-alloues-a-larmee/>

¹⁵ « Mes chers compatriotes, comme vous le savez, la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a prononcé hier 9 janvier 2022 des sanctions contre le Mali lors du Sommet d’Accra. La lecture des communiqués de la CEDEAO et de l’UEMOA donne le sentiment que la complexité de la

mobilisation citoyenne par des influenceurs proches du régime, avec des informations non fondées, était inédite. Le 14 janvier 2022¹⁶, plusieurs milliers de personnes se sont mobilisées dans les rues de la capitale malienne et d'autres villes pour dénoncer les sanctions de la CEDEAO et le fait que cette dernière laisse les militaires au pouvoir sans organiser des élections.

La réussite de la mobilisation était considérable dans la capitale au point que la date du 4 janvier a été instituée comme la journée de la souveraineté retrouvée, car dans l'esprit des militaires la mobilisation importante de la population contre le retour à l'ordre démocratique montre qu'ils ont l'aval des citoyens pour être au pouvoir sans organiser des élections. Or, pour la plupart des chercheurs maliens, les citoyens du pays se sont mobilisés sous l'effet de la propagande sur les réseaux sociaux. C'est ce qu'on lit, par exemple, dans la quatrième des couvertures du livre de E. F. Sissoko (2023) :

Depuis le coup d'état du 18 août 2020 au Mali, la forte collaboration du gouvernement avec les activistes et vidéomanes dans la mise en œuvre de la stratégie des communications des gouvernements successifs de transition a eu comme conséquence de décrédibiliser les spécialistes de la communication gouvernementale, mais aussi de la parole publique. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la communication gouvernementale, malgré l'inexistence d'une stratégie formelle, a rencontré des succès intéressants. Elle permit une forte adhésion de la population au discours du gouvernement à travers les fronts ouverts avec la communauté internationale notamment la France et la CEDEAO, etc. Cependant, malgré ce succès relatif, notre étude démontre que de telles méthodes de communication basées sur la propagande, l'agitation, la manipulation et même le mensonge souvent, ne peuvent tenir sur le long terme.

Rappelons que la parution du livre qui dénonce la propagande, la manipulation de l'opinion publique et la désinformation des militaires putschistes au pouvoir au Mali via les réseaux a causé l'emprisonnement de son auteur le 20 mai 2024¹⁷, un emprisonnement qu'il subit encore au moment où nous écrivons cet article : le 27 février 2025.

situation du Mali n'a malheureusement pas été prise en compte. Il est regrettable que les efforts des autorités de la transition aient été ignorés. (...) L'heure est au rassemblement de tous les Maliens sans exclusive pour réaffirmer nos positions de principe et défendre notre patrie. (...). Aussi, j'en appelle à une mobilisation constante et à une résilience face à la situation ». propso du président Assimi Goita, disponible sur le site : <https://sgg-mali.ml/fr/actualites/90/journe-national-de-la-souverainet-retrouve.html>

¹⁶ <https://sgg-mali.ml/fr/actualites/90/journe-national-de-la-souverainet-retrouve.html>

¹⁷ Les raisons de l'emprisonnement de l'auteur consultable sur la page du *Jeune Afrique* :

<https://www.jeuneafrique.com/1569864/politique/au-mali-etienne-fakaba-sissoko-condamne-a-de-la-prison-ferme/>

Conclusion

En conclusion, que la cyberdémocratie, rendue possible par l'usage de l'Internet et les réseaux sociaux, favorise une vraie pratique démocratique dans la mesure où une grande partie des populations de l'Afrique, en général, et de l'Alliance des États du Sahel, en particulier, participe aux activités politiques. Nonobstant, elle n'est pas sans conséquence en termes de manipulation d'opinion publique et de désinformations massives. C'est pourquoi, les autorités politiques des pays de l'Alliance des États du Sahel doivent réfléchir à des mesures pour que ces nouvelles possibilités d'actions politiques soient utilisées raisonnablement.

Références bibliographiques

- CESAIRE Aimé, 1955, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.
- DEMBELE Khalid, BALLO Issa et all. (2024), *Réseaux sociaux au Mali : Entre mobilisation politique et mécanismes de censure*, Revue Internationale des Sciences de Gestion, Volume 7 : Numéro 1, pp. 267 – 292.
- DIOP Fatoumata, 2022, *Les enjeux de la cyberdémocratie dans les sociétés en développement*, Revue Internationale de Gouvernance, vol. 15, no. 2, pp. 45-67.
- FOFANA Issa, 2023, « *La citoyenneté numérique dans la transition malienne depuis 2020* », in, « *À l'ère du renouveau : nouvelles formes d'expression politique artistique et culturelle* », Langues, Cultures, Communication -L2C- Volume 7 – N° 1, pp. 52-63.
- KONATÉ Moussa, 2010, *L'Afrique noire est-elle maudite ?* Paris, Fayard.
- LEVY Pierre, 2002, *La cyberdémocratie, essai de philosophie politique*, Paris, Odile Jacob.
- MILL John Stuart, 1990, *De la liberté d'expression*, trad. Laurence Lenglet, Paris, Folio.
- Oumar, Mamadou. « *Inclusion numérique et participation citoyenne au Sahel* ». Journal des Technologies et Société, vol. 8, no. 1, 2024, pp. 123-139.
- SERGE Halimi, 2005, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Raison d'agir.
- SISSOKO Etienne Fakaba, 2023, *Propagande, agitation, harcèlement : la communication gouvernementale pendant la transition*, Paris., Harmattan,
- SISSOKO Etienne Fakaba, 2023, « *La digitalisation et le journalisme : L'impact des réseaux sociaux et du journalisme citoyen sur la scène médiatique malienne* ». Revue Francophone d'Economie et de Gestion, 2(1), pp. 152-176.
- Sissoko, Etienne Fakaba (2023), « *Analyse des conséquences des sanctions économiques de la CEDEAO en 2022 : Examens de l'endettement et de la stabilité macroéconomique du Mali*. Revue Française d'Économie et de Gestion », Vol. 4 No 12, pp. 156-182.
- TRAORÉ Aminata Dramane, 2002, *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard.
- YAMEOGO Lassiné, 2020, « *Activisme en lignes et transformation sociopolitiques au Burkina Faso* », Open Editions Journals, vol.37/2, pp. 01-47.